

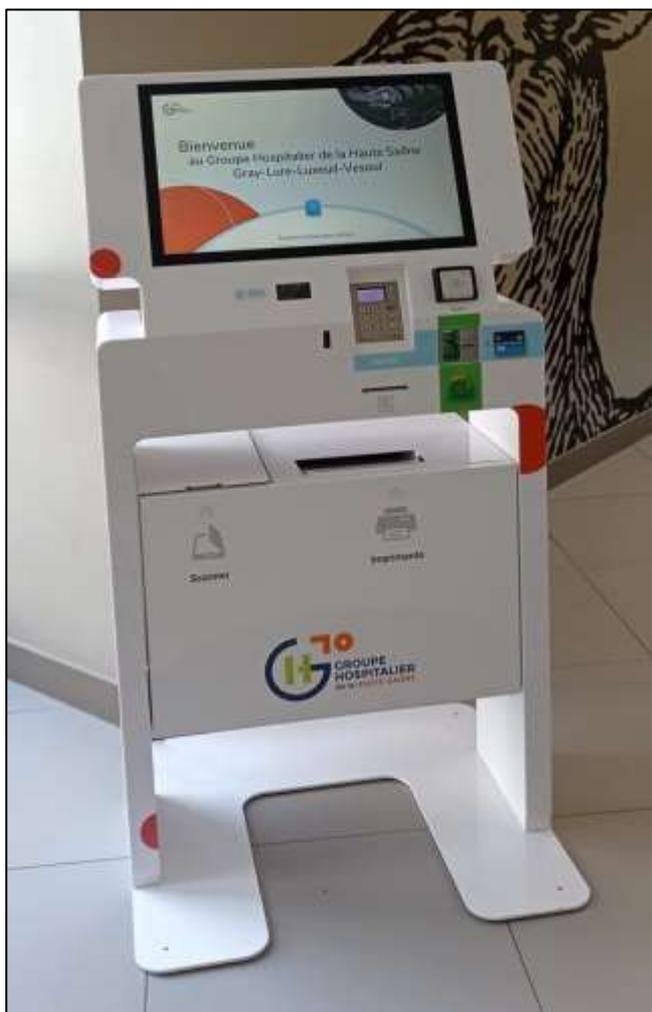
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 JUIN 2021

Des étiquettes de consultation réalisées en quelques minutes !

Depuis le 15 juin 2021, deux bornes interactives sont installées dans le hall du site hospitalier de Vesoul à proximité immédiate du Bureau des Admissions.

Les objectifs ? Permettre aux patients de réaliser eux-mêmes les étiquettes nécessaires avant leur rendez-vous en consultation externe, fluidifier leur parcours et leur faire gagner du temps.



Qui peut utiliser ces bornes ?

L'utilisation de ces bornes est soumise à deux conditions préalables :

- 1) Être venu en **consultation ou en hospitalisation au GH70 depuis 2002.**
- 2) Avoir reçu une **confirmation de rendez-vous** par SMS ou par mail.

Les transporteurs sanitaires peuvent aussi les utiliser pour les patients qu'ils accompagnent.

Comment fonctionnent ces bornes ?

Présentez-vous face à la borne : un **capteur de présence** met la borne en marche. Après avoir inséré votre carte vitale, vous serez invité à modifier vos informations administratives (*adresse, téléphone, e-mail*) et à les mettre à jour si nécessaire. Un scanner intégré vous permettra de numériser les documents à fournir tels que la carte de mutuelle ou une pièce d'identité. Une fois le dossier complet, la borne imprime une planche de **12 étiquettes valables 1 mois** dans tous les services de consultations externes.



Vous ne pouvez utiliser les bornes que le jour de votre rendez-vous.



Un agent d'accueil sera présent sur place pendant plusieurs semaines afin de vous guider dans l'utilisation des bornes.



N'oubliez pas d'apporter les documents suivants : carte d'identité, carte vitale et carte de mutuelle !



Plus d'électronique et moins de personnel ? Bien au contraire ! Votre dossier sera systématiquement vérifié par un gestionnaire du Bureau des Admissions avant facturation des soins.